



**POUR L'AUTONOMIE
DES FEMMES ET DES FILLES**

ETHIOPIAID CANADA

ÉTATS FINANCIERS

LE 31 DÉCEMBRE 2016



**POUR L'AUTONOMIE
DES FEMMES ET DES FILLES**

ETHIOPIAID CANADA
ÉTATS FINANCIERS
LE 31 DÉCEMBRE 2016

Rapport de l'auditrice indépendante	1 – 2
Bilan	3
État des opérations et changements dans les actifs nets	4
Flux de trésorerie	5
Tableau des dépenses	6
Notes complémentaires	7 - 8

RAPPORT DE L'AUDITRICE INDÉPENDANTE

Aux directeurs d'Ethiopiaid Canada :

Rapport sur les états financiers

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints d'Ethiopiaid Canada, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016 et les états de l'évaluation de l'actif net, des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditrice

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditrice, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit assortie d'une réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans des organismes semblables, Ethiopiaid Canada tire des produits sous forme de dons et de levée de fonds pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, la vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de l'organisme et je n'ai pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants des produits de dons, de l'excédent des produits sur les charges pour l'année, des actifs et des actifs nets non affectés.

Andrea Poole, CPA, CA

RAPPORT DE L'AUDITRICE INDÉPENDANTE (suite)

Opinion assortie d'une réserve

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe *Fondement de l'opinion avec réserve*, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Ethiopiaid Canada au 31 décembre 2016 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



ANDREA POOLE, CPA, CA

Comptable professionnelle agréée

Experte-comptable autorisée

Ottawa, Ontario, Canada

Le 21 avril 2017

Andrea Poole, CPA, CA



**POUR L'AUTONOMIE
DES FEMMES ET DES FILLES**

**ÉTATS FINANCIERS
LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
ACTIFS		
Actifs actuels		
Espèces et quasi-espèces	298 962 \$	381 477 \$
TVH à recevoir	7 597	4 270
Frais payés d'avance	17 653	-
	<u>324 212 \$</u>	<u>385 747 \$</u>
PASSIFS		
Passifs actuels		
Comptes créditeurs et charges à payer	15 600 \$	80 026 \$
ACTIFS NETS		
Non affectés	<u>308 612 \$</u>	<u>305 721 \$</u>
	<u>324 212 \$</u>	<u>385 747 \$</u>

Approuvé au nom du conseil d'administration :

Poole Barbeau Administrateur

[Signature] Administrateur



**POUR L'AUTONOMIE
DES FEMMES ET DES FILLES**

ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
PRODUITS		
Subvention d'Ethiopiaid UK *	190 294 \$	221 000 \$
Dons	330 600 \$	245 834 \$
Intérêt et autre	<u>1 889</u>	<u>2 245 \$</u>
	522 783	469 079
 CHARGES		
Levée de fonds et communications	142 647	91 664
Gestion et administration	52 878	50 563
Programmes	<u>324 367</u>	<u>247 430</u>
	519 892	389 203
 Excédent des produits sur le charges	2 891	79 649
 Actifs nets, début de l'année	<u>305 721</u>	<u>226 072</u>
Actifs nets, fin de l'année	308 612 \$	305 721 \$

* Consulter la note 4, page 8.



**POUR L'AUTONOMIE
DES FEMMES ET DES FILLES**

**ÉTATS FINANCIERS
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
Flux de trésorerie des activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice	2 891 \$	79 649 \$
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
TVH à recevoir	(3 327)	3 503
Frais payés d'avance	(17 653)	
Comptes créditeurs et charges à payer	<u>(64 426)</u>	<u>72 405</u>
Augmentation de la trésorerie pour l'exercice	(82 515)	155 557
Trésorerie et équivalents de trésorerie, au début de l'exercice	<u>381 477</u>	<u>225 920</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie, à la fin de l'exercice	<u>298 962 \$</u>	<u>381 477 \$</u>
Trésorerie et équivalents consistent en :		
liquidités	179 658 \$	310 497 \$
dépôts bancaires à court terme	<u>119 304</u>	<u>70 980 \$</u>
	<u>298 962 \$</u>	<u>381 477 \$</u>

**POUR L'AUTONOMIE
DES FEMMES ET DES FILLES**

**TABLEAU DES DÉPENSES
EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016**

	2016	2015
Levée de fonds et communications		
Conception	1 513 \$	3 174 \$
Levée de fonds par publipostage direct	58 229	29 207
Allocation de stage	4 033	-
Impression	42 548	44 606
Salaires -	32 859	14 414
Traduction et marketing en ligne	<u>3 465</u>	<u>563</u>
	142 647	91 664
Gestion et administration		
Frais bancaires	295	95
Traitement des données sur les dons	3 215	3 088
Matériel et logiciel	3 771	2 866
Assurance	1 458	1 350
Frais de bureau	7 147	8 640
Frais d'affranchissement	2 810	2 576
Honoraires	10 288	3 844
Loyer	9 290	5 151
Salaires	14 082	22 381
Téléphone	<u>522</u>	<u>572</u>
	52 878	50 563
Programmation		
Addis Ababa Fistula Hospital (Note 6)	-	45 000
AMREF Canada	-	15 687
AMREF Ethiopia	40 000	-
Afar Pastoralist Development As	63 033	-
Cheshire Services Ethiopia	65 280	34 300
Hope College	30 000	-
Hope Enterprises	13 933	40 000
WAHA International (Note 6)	75 100	80 000
Salaires – gestion des projets	31 295	28 228
Suivi des projets	<u>5 726</u>	<u>3 988</u>
	324 367	247 203
	<u>519 892 \$</u>	<u>389 430 \$</u>

**POUR L'AUTONOMIE
DES FEMMES ET DES FILLES****ETHIOPIAID CANADA****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
LE 31 DÉCEMBRE 2016****1. BUT DE L'ORGANISME**

Ethiopiaid Canada a été constitué en personne morale le 22 juin 2009 aux termes de la *Loi sur les corporations canadiennes* comme organisme sans but lucratif et c'est un organisme de bienfaisance enregistré aux termes de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Ethiopiaid Canada a pour mission d'autonomiser les gens en Éthiopie afin qu'ils puissent vivre une vie saine et productive, et l'organisme vise des changements durables en soutenant des projets mis en oeuvre par des partenaires locaux.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et se composent des principales conventions comptables suivantes.

a) Comptabilité d'exercice intégrale

Le revenu et les frais sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, de sorte qu'ils soient reflétés dans la période dans laquelle ils ont été gagnés et encourus respectivement, que de telles transactions aient été finalement réglées par la réception ou le versement de l'argent.

b) Instruments financiers

Les liquidités de l'organisme et les équivalents sont mesurés à la juste valeur à la date du bilan. Tous les changements dans la juste valeur, réalisés ou non réalisés, sont comptabilisés comme des ajustements au revenu et aux frais. Les remboursements gouvernementaux à recevoir ainsi que les comptes créditeurs et les charges à payer sont comptabilisés à un coût amorti à l'aide du taux d'intérêt en vigueur; ils comprennent toutes les créances et tous les passifs financiers.

c) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées en charge au cours de l'année d'achat. Pendant la période, du matériel de bureau d'une valeur de 349 \$ (2015 - 1 154 \$) a été acheté et comptabilisé en charge.

d) Comptabilisation des produits

L'organisme suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports. Les apports affectés sont inscrits comme revenus pour l'année au cours de laquelle les dépenses connexes ont été engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsque reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

**POUR L'AUTONOMIE
DES FEMMES ET DES FILLES**

e) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers exige que la direction effectue des estimations et des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et les montants déclarés des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations et tous les ajustements éventuels sont déclarés dans les périodes au cours desquelles elles sont connues.

3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'organisme se composent de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, de la TVH à recevoir et des comptes créditeurs et des charges à payer. La valeur comptable de ces instruments financiers correspond approximativement à leur juste valeur en raison de leurs dates d'échéance à court terme, ou de leur capacité de réalisation immédiate.

La direction estime que l'organisme n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt, de change ou de crédit appréciable provenant de ces instruments financiers.

4. TRANSACTIONS ENTRE APPARENTÉS

Il y a quatre sections internationales d'Ethiopiaid : Australie, Canada, Irlande et Royaume-Uni, et chaque section fonctionne de façon indépendante.

Au cours de l'année, l'organisme a reçu 190 294 \$ en subventions d'Ethiopiaid UK (2015 – 221 000 \$). Cette subvention ne comportait aucune restriction, et elle a été essentiellement utilisée pour compenser les frais de levée de fonds et de communications.

5. ALLOCATION DE FRAIS

Ethiopiaid Canada a alloué 78 236 \$ (2015 – 64 723 \$) au total des salaires et coûts de prestations, comme le montre le tableau des dépenses, à la page 6. Les allocations sont fondées sur les estimations annuelles de la direction en ce qui concerne le temps passé aux trois activités opérationnelles de l'organisme.

6. CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

À la fin de 2015, 40 000 \$ en financement de programme attribués au Hamlin Fistula Hospital à Addis-Abeba ont été réattribués au programme de la fistule de WAHA international au début de 2016, puisque le Hamlin Fistula Hospital n'avait plus besoin de financement supplémentaire.